



Spécial fin d'année : L'art gnaoui, patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Géoparc Jbel Bani)

Spécial fin d'année : L'art gnaoui, patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Géoparc Jbel Bani)
 L'art Gnaoua a été inscrit par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La candidature de l'art Gnaoua a été approuvée lors de la 14ème session annuelle du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco qui a tenu ses travaux du 9 au 14 décembre dans la capitale colombienne en présence de plus de 124 pays, dont le Maroc. Suite à la validation de la candidature marocaine, l'art Gnaoua vient s'ajouter à sept autres éléments du patrimoine national déjà inscrits sur cette liste, en l'occurrence "L'espace culturel de la place Jemaa el-Fna", "Le Moussem de Tan Tan", "La diète méditerranéenne", "La fauconnerie", "Le Festival des cerises de Sefrou", "Les pratiques et savoir-faire liés à l'arganier" et "La Taskiwin", danse martiale du Haut-Atlas occidental classée comme "nécessitant une sauvegarde urgente". Le 01 - 01 - 2020 Source web Par maghress